

La santé au travail régresse

SOCIAL Selon Securex et l'ONSS, les travailleurs se sentent moins aptes à travailler

- Un sondage de Securex indique que les travailleurs se sentent moins capables qu'il y a deux ans de travailler jusqu'à 67 ans.
- L'Inami constate une hausse persistante des cas d'absence de longue durée.

Plusieurs indices démontrent que la santé du travail se dégrade. Il y a d'abord ce baromètre Securex, réalisé auprès de 1.754 travailleurs. Il relève que plus de 40 % des travailleurs belges pensent ne pas être en mesure de travailler jusqu'à l'âge de la pension en raison d'une charge physique trop importante au travail. Ce chiffre est en hausse de 10 % par rapport à 2013.

Le nombre de personnes qui estiment que leurs conditions de travail physiques sont inacceptables pour pouvoir travailler jusqu'à l'âge légal de la retraite a également augmenté, passant de 28 à 38 % des sondés. Les travailleurs interrogés affirment également se sentir moins bien physiquement qu'il y a deux ans. Ainsi, 46 % des sondés disent être confrontés à une affection constatée par un médecin au dos, aux épaules ou aux jambes. Il y a deux ans, ils n'étaient que 32 %.

Côté santé mentale, ce n'est pas la joie non plus. En 2013, 56 % estimaient que la charge psychologique au travail leur permettrait de travailler jusqu'à l'âge légal de la retraite. Cette proportion est passée sous la barre des 50 % (49 %). Les personnes qui considèrent que leur environnement de travail est bon (ambiance de travail, collègues,

clients) sont moins nombreuses : 61 % des salariés contre 68 % il y a deux ans. L'équilibre vie privée-vie professionnelle paraît également plus précaire : 61 % des sondés estiment qu'il leur permettra de travailler jusqu'à l'âge légal de la retraite. Il y a deux ans, la proportion atteignait 74 %.

Mais tous les travailleurs ne sont pas logés à la même enseigne : manifestement, les perspectives de travail en bonne santé sont moins bonnes pour les personnes peu qualifiées. En 2013, 65 % des personnes peu qualifiées estimaient que leur santé physique ne leur permettrait pas de travailler jusqu'à l'âge légal de la pension. Le pourcentage est tombé à 53 %.

Une conséquence de la réforme

Une conséquence de la réforme

Pour Securex, la détérioration des conditions est influencée par l'annonce du report de deux ans de l'âge légal de la retraite. « Une personne se sentant soudainement obligée de travailler deux ans de plus se sent moins à même de le faire, analyse Hermina Van Coillie, une des chercheuses de Securex. D'autres facteurs jouent également, comme la hausse de l'âge moyen du travailleur et l'augmentation des plaintes liées au stress. » Concernant les problèmes liés à la santé mentale et la conciliation entre vie privée et professionnelle, Hermina Van Coillie avance aussi une explication : « Les gens sont de plus en plus occupés durant leur temps libre, tout en subissant une pression croissante au travail, un stress lié aux technologies et une insécurité d'emploi. Le trajet domicile-lieu de travail, toujours plus contraignant, laisse également des traces. Enfin, la prise de conscience qu'il ne sera pas

évident à l'avenir de quitter son emploi prématurément joue également un rôle. »

Le secrétariat social se réjouit donc de la proposition du ministre de l'Emploi, Kris Peeters (CD&V), de lancer une table ronde sur le travail faisable. « Les jobs doivent être adaptés, tant au niveau de la charge physique que du stress si on veut que les gens travaillent plus longtemps. »

Reste à voir si ce sondage ne traduit qu'une impression, ou s'il est conforté par des constatations sur le terrain. Et les chiffres de l'Inami démontrent une hausse des absences de longue durée. ■

EN CHIFFRES

419.440

C'est le nombre de cas de maladie de plus d'un mois et de moins d'un an en 2014, selon les chiffres de l'Inami. Il ne s'agit donc pas du nombre de personnes car il arrive qu'une personne soit absente plusieurs fois pour une période de plus d'un mois. Par rapport à 2013, on observe une hausse de 1,70 %.

321.573

C'est le nombre de personnes qui étaient absentes depuis plus d'un an durant l'année 2014. Il s'agit d'une hausse de 7,40 % par rapport à l'année 2013. Remarquons que la hausse est ininterrompue depuis le milieu des années 2000. Les chiffres de l'Inami semblent donc confirmer les constants de l'étude de Securex, qui font état d'une détérioration de la santé dans le monde du travail.

« La dépression fait des ravages »

François Perl est directeur du service des indemnités de l'assurance maladie-invalidité.

Le sondage de Securex évoque une augmentation des problèmes de santé liés au travail. Ces impressions des travailleurs sont confirmées par vos chiffres ?

Effectivement, mais nous n'avons pas attendu le sondage de Securex pour le savoir. C'est une tendance lourde depuis plusieurs années, une tendance que nous avons encore observée en 2014.

Securex évoque un effet qui pourrait être lié au report de l'âge de la retraite. Les salariés se sentiraient découragés à l'idée de travailler deux ans de plus. Non, je pense que ce phénomène

ne joue pas. Le report de l'âge de la retraite est prévu pour 2025. Il peut évidemment y avoir un facteur psychologique, mais nos indicateurs démontrent clairement une augmentation de la charge psycho-sociale et de la charge de travail.

Comment expliquez-vous cela ? C'est consécutive, à la crise économique de 2008 ?

Le phénomène a démarré avant, en 2005, déjà. Il y a plusieurs causes. Il y a d'abord un facteur démographique : depuis le Pacte des générations, on a restreint l'accès à la prépension. Il y a donc davantage de personnes susceptibles de se trouver en incapacité de travail, car le risque augmente avec l'âge. Le vieillissement de la population joue également. Les travailleurs sont plus âgés. Puis il y a un effet

épidémiologique.

C'est-à-dire ?

Les maladies psychosociales comme la dépression ont pris de l'ampleur. La dépression fait des ravages.

C'est lié au milieu professionnel ?

Pas forcément. Le travail est un facteur. Mais il est évident qu'avec un monde de l'entreprise où le travail est de moins en moins convivial et de plus en plus stressant, la dépression peut se manifester plus rapidement.

On a évalué le coût de ces problèmes pour la Sécurité sociale ?

Je dirais qu'entre 2011 et aujourd'hui, le coût pour la Sécurité sociale a dû augmenter d'un milliard. En 2017, cela devrait coûter autant que les allocations de chômage. ■

**Propos recueillis par
B.D.**